

U.F.R. GHSS (Paris VII) : grève à partir du 20

Réunis en assemblée générale le 15 janvier 2009, les enseignants-chercheurs de l'UFR GHSS ont voté les dispositions suivantes pour s'associer au mouvement national demandant le retrait du décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs et le report de la maîtrise des métiers de l'enseignement :

1/- Grève à partir du début du second semestre d'enseignement :

- Le mardi 20 janvier (journée nationale d'action dans l'enseignement supérieur et la recherche), une assemblée générale des enseignants-chercheurs est convoquée à 9h30 (Amphi 46) pour finaliser les modalités de la grève ; elle sera suivie d'une assemblée plénière (enseignants, personnel IATOSS, étudiants) à 10h30 ;

- l'accueil des étudiants se fera aux heures prévues par les emplois du temps à partir du mercredi 21 : les enseignants y expliqueront les raisons de la grève et ses modalités et pourront transmettre des consignes de travail durant cette période.

2/- Concernant les examens du premier semestre, il a été voté à une forte majorité que les notes seront transmises dans les délais prévus ; les jurys se tiendront normalement.